

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le quinze février, à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stanislas BARTHELEMY.

Etaient présents : Mmes Anna HENNION, Jacqueline MOREL, Valérie LELEU, Brigitte VASSEUR, Christel BENARD, Stéphanie BOUTER, Sylvie WILLIAM, Christine RUFFIER,
MM. Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Didier VOITURONT, Fabien GENET, Guillaume CAMUS, Bertrand MARCHAND, Claude AMAND.

Etaient absents excusés : Christelle CARVALHO donne pouvoir à Sylvie WILLIAM
Christophe HENRIQUET donne pouvoir à Philippe FERCOT
Michel KERVEGAN

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de conseillers présents et représentés : 17

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

Madame Stéphanie BOUTER est élue secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF (PRINCIPAL) – EXERCICE 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'exercice 2018 (budget principal). Il précise que ce budget a été soumis à l'avis de la commission des finances du 7 février 2018 et a reçu un avis favorable.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2018 présenté, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour 3 272 130 € pour la section de fonctionnement, et pour 3 505 585 € pour la section d'investissement.

TAXES LOCALES DIRECTES - TAUX 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les mesures relatives à la réforme de la fiscalité directe locale. Il précise que la commission de finances réunie le 7 février 2018, a décidé de ne pas baisser ni augmenter les taux des quatre taxes locales directes qui s'établissent ainsi :

- Taxe d'Habitation : 12.65 %
- Foncier Bâti : 11.99 %
- Foncier Non Bâti : 30.77 %
- CFE : 15.09 %

L'assemblée, à l'unanimité, conformément à l'avis rendu par la commission des finances, approuve les taux proposés.

TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire, conformément à l'avis rendu par les membres de la commission des finances réunie le 7 février 2018, propose à l'assemblée d'instaurer un tarif d'occupation du domaine public sur l'ensemble du territoire communal.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'instaurer les tarifs suivants à compter du 1^{er} mars 2018, sur l'ensemble du territoire communal :

NATURE DE L'OCCUPATION - ACTIVITES	MODE DE TAXATION	TARIF 2018
Commerce ambulancier (stationnement de plus d'une heure) - 1 jour par semaine	Forfait annuel	120 €
Commerce ambulancier (stationnement de plus d'une heure) – à partir de 2 jours par semaine	Forfait annuel	200 €

LISTE DES MARCHES PUBLICS PASSES EN 2017

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la liste des marchés passés en 2017.

MARCHES DE TRAVAUX DE L'ANNEE 2017						
MARCHES DE 20 000 à 89 999,99 EUROS HT						
INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES		
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Ville	Montant HT	Montant TTC
Entretien ménager des locaux communaux	17 octobre 2017	PROPRETE 2000	60150	THOUROTTE	54 938.00	65 925.60
Schéma directeur de gestion des eaux pluviales	6 novembre 2017	AMODIAG ENVIRONNEMENT	59121	PROUVY	21 457.00	25 748.40
MARCHES DE 90 000 à 4 844 999,99 EUROS HT : NEANT						

L'assemblée, à l'unanimité, approuve l'état des marchés qui sera intégré au compte administratif de l'exercice 2017.

RUE DE PICARDIE – VALIDATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état d'avancement du dossier, ainsi que le programme définissant la nature et l'étendue des besoins à satisfaire pour le projet de requalification des voiries, recueil et gestion des eaux pluviales du secteur nord de la commune, constitué par les rues de Picardie, des Jonquilles, de Flandre et des Vignes, dont le montant total actuel s'élève à 4 038.980.00 € HT (dont 3 300 000.00 € pour la partie travaux).

Conformément à l'avis rendu par les membres de la commission des finances réunis le 7 février 2018, l'assemblée décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme présenté
- D'approuver l'enveloppe financière affectée à l'opération, estimée à 4 038.980.00 € HT

QUESTIONS DIVERSES

Supermarché Coccinelle : les membres du conseil municipal font part de leur satisfaction quant à l'excellente qualité de la viande vendue à la boucherie. Le magasin est très apprécié et les habitants de la commune reprennent l'habitude de se rendre au supermarché.

Rue de la Gare : une parcelle a été déboisée et les arbres dangereux abattus. Toutefois, cette parcelle devra être reboisée. Un rendez-vous sera pris avec le propriétaire.

Conseil Municipal des Jeunes : la remise des écharpes aux jeunes élus se déroulera ce samedi à 11h dans la salle du conseil.

Prochain conseil municipal : le 21 mars 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à vingt heures trente minutes.